

On a encore la ressourcee du *calomel* et de la *mannite*. L'extrait de manne sous forme de pastille, est très bien préparé en Angleterre et en Amérique. Chez les nourrissons, une pastille réussit très bien, dissoute dans un peu d'eau ou du lait.

Pour les sujets un peu plus âgés, les moyens manquent encore moins.

*L'huile de ricin* se prescrit dans le bouillon, dans du café, dans du tilleul, qu'on peut aromatiser avec du jus d'orange.

La *mannite* est administrée avec avantage, à la dose de deux ou trois pastilles.

On se trouve bien d'une infusion préparée avec 5 gr. de *follicules de séné*.

On a encore la ressourcee du calomel (0,05), ou de la magnésie (8 3 10 gr.) aromatisée au besoin avec du sirop de groseilles, de framboises, avec du jus de citron.

On peut donner un lavement évacuant ou dérivation en faisant une infusion d'un verre d'eau pour 8 gr. de *séné* et 10 gr. de *sulfate de soude*.

—

**Contagion de la rougeole** — Le professeur Desplats (de Lille) fait remarquer que la rougeole est sur les muqueuses respiratoires et oculaires avant d'être sur la peau. C'est par ces voies que s'opère la contagion.

Le fait suivant en est une preuve remarquable: on réunit un certain nombre d'enfants dans une fête de famille et, parmi les vingt-quatre qui se trouvaient présents était une petite fille qui toussait un peu et que sa mère avait forcée à y aller, quoiqu'elle se dit fatiguée et eût un peu de fièvre. Personne ne remarqua qu'elle fut malade et on apprenait avec étonnement deux jours après qu'elle avait la rougeole. Elle n'avait donc été en rapport avec ses petits amis que quelques heures et deux jours avant l'éruption, et cependant sur les 23 enfants qui restaient, dix-huit eurent la rougeole dix à quatorze jours après. Il est probable que ceux qui échappèrent à la contagion avaient eu la maladie antérieurement. Le grand nombre des enfants atteints dans ce cas s'explique par l'habitude qu'ont les enfants de familles parentes ou amies de s'embrasser quand ils se rencontrent: on voit par cet exemple que cette pratique n'est pas sans inconvénients. M. Lancereaux a cité aussi des faits qui prouvent d'une façon extrême que la rougeole est contagieuse pendant sa période d'invasion. On peut donc en conclure qu'il est nécessaire d'isoler aussitôt que possible et sans attendre l'éruption, tout enfant chez lequel on soupçonne la rougeole; de ne point admettre à fréquenter d'autre